Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 2 (1899)

Heft: 78

Artikel: L'Ordre hiérarchique

Autor: Griolet

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-248920

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

chez lesquels on n'aura pas à redouter ces conséquences signalées, par exemple chez les jeunes bœufs, les vaches en gestation, les poulains, les chevaux.

Le tourteau de chanvre n'aurait pas, paraît-il, les mèmes inconvénients que les précédents. Mais, comme le chanvre est de moins en moins utilisé, il en résulte que le tourteau est de plus en plus rare. Il est bon, quand on le donne aux animaux, d'ajouter du sel, car sa saveur est plutôt fade et a besoin d'être relevée. De plus, le sel facilite la conservation. On a remarqué qu'il était susceptible de provoquer des dérangements d'intestin, des diarrhées.

Le tourteau d'œillette est mangé avec plaisir par tous les animaux, sauf par le cheval. Il a moins d'odeur que les autres; il ne communique pas de mauvais goût au lait, et pas davantage à la viande. Comme la graine n'a pas toujours la même couleur variant du blanc au gris, le tourteau n'a pas non plus de couleur très déterminée. Il convient pour l'engraissement : aussi bien pour celui du bétail ou des porcs que pour celui des volailles.

Les tourteaux importés sont ceux de coton,

de sésame, d'arachide, de coprah, de palmiste. Le tourteau de coton a été et est encore assez populaire. Il est généralement fabriqué avec des graines décortiquées. Son emploi raisonné et prudent donne de très bons résultats. Son abus pourrait être préjudiciable. Il faut aussi qu'il ne provienne pas de graines altérées. Le tourteau de sésame, moins connu, est

bon aussi.

Celui d'arachide également. En Angleterre. on le distribue surtout aux porcs. Il est bon de l'additionner de sel pour en atténuer un peu la fadeur. Il a la propriété d'être assez échauffant ; il est donc prudent de le donner concurremment à un aliment jouissant de propriétés contraires, les plantes racines par exemple.

Le tourteau de coprach, qui n'est autre que celui de cocotier, est assez employé à présent. Son odeur et sa saveur ne sont pas désagréables et plaisent assez aux animaux. Il ne communique de mauvais goût ni au lait ni à la viande. On le donne en buvées ou en poudre mélangée à des racines.

Tout cultivateur devrait. aujourd'hui, connaître les noms de chacune des plantes qui entrent dans la composition du bon foin. Les instituteurs se souviendront que c'est à eux qu'appartient le rôle d'enseigner la botanique pratique aux enfants et de l'apprendre, au besoin, aux parents. Ceux-ci, en effet, tireront tout profit de cette connaissance... Car parmi ces graminées les unes sont excellentes pour les animaux ; d'autres n'ont qu'une valeur médiocre ; d'autres encore n'en ont pas du tout et sont même plutôt mauvaises.

Nous allons passer en revue ici les principales sortes de ces graminées avec les propriétés de chacune d'elles.

Voici les noms de ces espèces : paturin, vulpin, ray-grass, avoine, fétuque, houlques, dactyle, bromes.

Le paturin est, parmi les graminées des prairies naturelles, une des plus communes, des plus répandues. On en distingue de deux sortes : le paturin des prés et le paturin commun. Toutes deux sont excellentes et consommées avec plaisir par le bétail. Toutes deux poussent un peu partout. Mais on voit généralement le paturin au bord des chemins.

Le paturin fournissant assez peu dans la récolte devra entrer pour un quart environ dans

les plantes semées, mais pas pour plus. Le vulpin est, lui, moins abondant et a moins d'importance dans les praieries naturelles. Si on en sème beaucoup, il n'en reste guère. Il est facile à reconnaître à cause de son épi

qui affecte la forme d'un petit fuseau. Cette plante est plus élevée que le paturin ; elle ne se plait pas partout, mais plutôt dans les endroits frais, dans les terrains un peu humides. Comme valeur de fourrage elle occupe une bonne place parmi les graminées : les espèces vulpin, des prés surtout et vulpin à vessie. Mais il n'en est pas de même du vulpin des champs qu'on ne saurait recommander, qui, sans être une plante nuisible, ne peut pas non plus figurer parmi les plantes vraiment utiles et qui a la propriété de se multiplier très rapidement et dans tous les terrains.

Les ray-grass ont encore une grande importance. En majeure partie ils forment les gazons, les pelouses des jardiniers. Il y en a deux espèces : le ray-grass anglais ou vivace et le ray-grass d'Italie. Le premier est le meilleur. parce qu'il dure plus longtemps ; le second est d'une durée moindre, souvent même il ne vit qu'un an. L'importance des ray-grass est surtout dans leur quantité; en qualité ils ne valent pas les paturins, mais produisant beaucoup. ils donnent un foin abondant et qui n'est pas mauvais.

Les avoines, graminées des prés, qu'il ne faut évidemment pas confondre avec l'avoine ordinaire, entrent aussi pour une bonne part, le quart ou le cinquième environ, dans les plantes des prairies.

L'avoine fromental est une des plus répandues. Elle a des tiges assez élevées qui demandent, si on ne veut pas les avoir dures, à être fauchées de bonne heure.

L'avoine à chapelet ne vaut pas cette dernière espèce. Elle envahit les champs, les épuise par ses racines voraces.

L'avoine des prés et l'avoine pubescente se rencontrent également, mais en moins grande quantité. Elles sont aussi. comme plantes, de dimensions plus réduites.

Une autre espèce plus petite encore est l'avoine jaunâtre, qui prospère surtout dans les sols plutôt secs et dans les terrains calcaires. Le foin qu'elle donne est bien coté.

Parmi les *fétuques* la fétuque des prés tient la première place. Sa taille est assez élevée, son produit abondant. De plus, le foin qu'elle fournit passe parmi les foins de bonne qualité. De préférence elle se plait dans de bonnes terres plutôt fraiches.

La fétuque roseau, elle, préfère les prés marécageux. Elle est beaucoup plus forte que la précédente, mais elle est loin de la valoir. Sa dureté déplait aux animaux qui la mangent rarement.

D'autres variétés de fétuques, plus petites et moins productives, mais donnant un foin passable, viennent dans des terrains plus secs.

Le dactyle dit pelotonné est commun, d'assez grande dimension, facile à distinguer par ses larges feuilles formant à leur base une sorte de gaine aplatie. Il pousse par touffes volumineuses et les épillets sont disposés en pelotes.

Il croît dans tous les terrains en général, et est consommé avec plaisir par les animaux. On le fera entrer pour un quart ou un cinquième dans les herbes des praieries. Il n'a qu'un inconvénient. c'est d'être un peu dur, mais dans ces proportions il ne l'est pas trop.

Les houlques ont deux variétés : la laineuse affectionnant les terrains calcaires, et ceux dont la base est la silice, la tourbe l'argile, L'épillet est violacé ; la tige et les feuilles sont recouvertes comme d'un duvet soyeux. Le foin est d'assez bon rapport; malheureusement il devient poussiéreux en vieillissant.

La houlque molle ne vaut pas ; ses touffes sont plus vertes ; la feuille est un peu plus

large.
Les bromes ont une grande importance

Le brome des prés, herbe rude au toucher

couverte de poils raides et durs, est mangé par les animaux. Le foin de cette graminée n'est pas mauvais, mais la fauchaison devra en être faite de bonne heure. Il pousse bien, un peu partout, spontanément dans beaucoup de terres calcaires qu'il affectionne d'ailleurs.

Le brome mou pousse un peu partout, mais est médiocre. Les autres ne valent rien du tout comme fourrage et ne sont même que de très secondaire qualité comme herbe.

Les agrostis sont de mauvaises graminées; les cretelles, toutes petites, donnent un bon foint ainsi que la flouve odrante.

Il importe donc d'apprendre à connaître et à distinguer chacune de ces plantes. Juin est le mois de leur floraison ; c'est celui où il sera le plus facile de tenter, avec l'aide de livres ou de renseignements, ces études pratiques.

Paul ROUGET.

L'ORDRE HIÉRARCHIQUE

Deuxième du trois, un jeun'troubade Reçoit une lettre du pays Ousqu'on lui dit qu'son père malade Voudrait l'avoir auprès de lui.

Conscrit de la classe, au régiment Faut que tout s'passe hiérarchiquement.

L'conscrit va voir l'cabot d'chambrée Lui mont' la lettre de son parent : L'cabot dit : « Permission d'emblée !... « Faut aller trouver votre sergent. »

Conscrit de la classe, au régiment Faut que tout s'passe hiérarchiquement.

III

Le pied-de-banc voit la demande Et dit : « Oui, c'est un cas pressant !... Comm' le règlement le commande « Chez le doubl' je vais à l'instant. »

Conscrit de la classe au régiment Faut que tout s' passe hiérarchiquement

Le sergent-major voit la lettre Du conscrit qu'attend'nt ses parents, « Un congé d'huit jours peut se permettre, Qu'il dit, allons voir l'adjudant...»

Conscrit de la classe, au régiment Faut que tout s'passe hiérarchiquement.

A l'adjudant qu'était d'semaine L' sergent-major dit : « C'est urgent, « Ce pauvre garçon est dans la peine... » L'adjudant court chez l' sous-lieutenant.

Conscrit de la classe, au régiment Faut que tout s' passe hiérarchiquement.

' sous-lieut'nant jug' que la chose Mérite quelque empressement, A l'exercice, pendant la pose, Il soumet le cas au lieutenant.

Conscrit de la classe, au régiment Faut que tout s'passé hiérarchiquement.

Le lieutenant dit : « J'vais en instruire Le capitain'sans perdr' de temps,

Quoi qu'il soit un vieux dur-à-cuire Il n'priv'ra pas l' pèr' d' son enfant.

Conscrit de la classe, au régiment Faut que tout s' passe hiérarchiquement.

VIII

La permission au capitaine Est soumise instantanément, Il dit : « Pour ne pas que ça traîne, « J'vais tout d' suit' chez l' commandant.

Conscrit de la classe au régiment Faut que tout s' passe hiérarchiquement.

IX

Le commandant dit; « Cette affaire « Doit être menée vivement; « Pour on ce soldat aille voir son pèr

« Pour qu' ce soldat aille voir son père « Chez l' colonel j'cours rondement. »

Conscrit de la classe, au régiment Faut que tout s'passe hiérarchiquement.

X

Le colonel pour les troubades Est comm' un père pour ses enfants : Sign' l' papier pour qu' le vieux malade Part' pour le pays promptement.

Conscrit de la classe, au régiment Faut que tout s' passe hiérarchiquement.

XI

La permission sitôt signée Est emportée par le commandant Son ordonnano' d'un' chevauchée Chez l'capitain' court rapidement.

Conscrit de la classe, au régiment Faut que tout s' passe hiérarchiquement.

XII

Elle est transmis' par l' capitaine Au lieutenant et au sous-lieutenant, Puis au double, au sergent d' semaine, Qui s' la repass'nt successivement

Conscrit de la classe, au régiment Faut que tout s'passe hiérarchiquement.

XIII

Enfin elle suit la filière Et arriv' hiérarchiquement A notre pauvre militaire Qui pour l'pays part à l'instant.

Conscrit de la classe, au régiment Faut que tout s' passe hiérarchiquement.

XIV

Il n' put pas embrasser son père Car la chos' dura trop longtemps, Mais il s' rendit au cimetière Assister à l'enterrement!...

Conscrit de la classe, au régiment Faut que tout s' passe hiérarchiquement.

GRIOLET.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le Nº 76 du Pays du Dimanche :

296. CHARADE.

Dé-boire (Déboire).

297. RÉBUS GRAPHIQUE.

VAL en TINE deux mille ans Valentine de Milan.

298. ANAGRAMME.

Coupe. — Pouce.

299. LOGOGRIPHE.

Irène. Reine. Rien.

Ont envoyé des Solutions complètes : MM. Cécile Boucon au Noirmont ; Myosotis à Courfaivre ; René d'Anjou à Boécourt.

304. CHARADE.

A ma tète voyelle Et note à mon talon, Lecteur, mon tout n'est bon Qu'autant qu'il est fidèle.

305. LETTRES INCONNUES.

Ajouter deux mêmes Consonnes aux huit mots suivants, et former ainsi huit autres mots :

Osa. Posa. Ane. Atrée. Renég. Tare. Liée. Route.

306. MOT CARRÉ SYLLABIQUE.

Remplacer les × ci-dessous par des lettres de manière à former horizontalement et verticalement les mêmes mots dont voici les désignations:

X X X X X X X X X X 1. — Ville maritime.
X X X X X X X X 2. — Synonyme de bourg.
X X X X X X X 3. — Contraire de lourde.

307. MÉTAGRAMME.

Si vous changez huit fois ma tête, Vous aurez huit sens différents: Le produit d'un travail honnète; Le plus précieux des aliments: Ce que je vous souhaite d'être Du corps et surtout de l'esprit; Ce qui fait l'image apparaître. Dans la glace; un être maudit; Un autre être en miniature; Un usage de propreté; Un organe dont la structure Forme des bras l'extrémité.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir. 11 juillet courant.

LETTRE PATOISE

Dà la côte de mai.

Dain in gros velaidge di Vâ, les ambourgst atrement dit le conseil communal, décidennen, di faire ay faire in âdge de bené, in bé gros l'âdge. Comme ai y avait tehu le tehainpois des bé gros tchènes, ai décidennent d'en aibaittre iun, po faire l'âdge tot d'enne pièce. Ce feut le gros Colas des Craques que feut tchairdgie d'aibaitre it tchène, de le faire ai mannay à vlaidge, de le creuyie ai peu de le piaici. Voici comme ai m'é raicontay lai tchose, main i crais bin qu'ai l'à in pô mentou, ci Colas :

« Nos allenne enne rote, me dié-té, po ai-« baitre ci tchène ! Ay l'était che gros que ché « de nos, ne poiyint pe l'embraissie. Qué mou-

bje! Ay nos fayé pu d'enne houëre po le faire ai tchoi. En tchoyaint ai fesé in raimaidge
des cinq cent diailes, an l'oyon le bru dà Sain-

« neledgië, an crayay qu'cétait lai fin di monde, « Tiain qu'ai feut bé, ai s'àdgéchay de le tchaird-« gië tchu in tchyë po le mannay à vlaidge.

« gië tchu in tchyë po le mannay à vlaidge. « Main von pare in tchyë prou foë ? Ai n'y en « aivait pe tchië nos, ai peu ai Delémont non djainqu'ai Bâle tieuri enne grosse malbrouque, po mannay note aybre. Nos botainne dous djos po le tchairgie. Tiain ai feu tchu lai malbrouque; c'à moi que feu désignay po brâtay le derie di tchaye, poche qu'i étô le pu solide coyât de l'endroit. I dié en cé que mannint les tchevàs de faire bin attaintion; c'à qu'ai y aivait des peu tchemins. Nos allins to bâlement; main tot d'in cô, enne des ruës de devaint s'enfoncé dain enne odgenière, i teniò bon, tiain tot din cô, crac! i feu lanciè dain les airs. Il allé che hà, che hà! I les oyò à fond que railìnt: El à fotu! Eh bin! i montò ainco aidé. Tiain i redéchandé, i voyé qu'i vlò tchoi tchu enna pièrre, i bayé in peté sayet tchait, ay peu i tchoyé de côte. I naipe aivu d'âtre mà dain mon voiaidge aérien que de

pu. Ai me fayé pare tràs tchevàs, ai peu fure

Stu qu'n'à pe de bô.

Publications officielles.

piëdre mai pipe, ai peu de faire in aicroc en
 mai blode. » I l'ay léchie dire, main i ne sais

trop s'ay fà le craire.

Convocations d'assemblées.

Courchapoix. — Le 2 juillet à 2 h. pour s'occuper de l'assistance publique.

Epauvillers. — Le 2 après l'office pour remplacer un conseiller, statuer sur une demande d'échange de terrain.

Fontenais. — Le 2 à 2 h. pour passer les comptes, nommer la commission de santé, vendre des terrains.

Grandfontaine. — Le 2 à 2 heures pour voter le règlement d'assistance.

— Assemblee paroissiale à 3 heures pour passer les comptes.

Noirmont. — Assemblée paroissiale le 2 après l'office, pour passer les comptes, fixer le traitement du vicaire.

Les Bois. — Assemblée paroissiale le 9 après l'office pour passer les comptes. s'occuper du traitement du sacristain et de la grange de la cure.

Soubey. — (1^{re} section) Le 9 à 3 heures pour passer les comptes, statuer sur une vent e et s'occuper des frais d'hydrante.

Çà et là

Les empoisonneuses de Hongrie. — Le tribunal de Temesvar est saisi, en ce moment, d'une épouvantable affaire d'empoisonnement. Onze femmes sont accusées d'avoir empoisonné leurs maris. Une douzième coupable est morte pendant l'instruction, après avoir fait des aveux complets.

Trois hommes seulement sont impliqués dans l'affaire, un pharmacien qui vendait les poisons, un médecin qui délivrait les permis d'inhumer et un jenne homme nommé Gaga, complice d'une de ces empoisonneuses. Plus de trente cadavres ont été exhumés et soumis à l'analyse à Temesvar et à Budapest. Le nombre supposé des victimes est de trente ou quarante.

On prévoit que cet affreux procès dureraplusieurs jours.

L'éditeur : Société typographique, Porrentruy.